

MAIRIE DE MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE
Avenue Alexandre de Lavergne
 14810 Merville-Franceville

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de Convocation</u> Le 29/06/2026 <u>Date d'affichage</u> Le 29/06/2026		L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 13h00, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Marie ARNOUT, Maire ; <u>Etaient présents :</u> MM. Matthieu BAUDRY, Lionel BOISSIERE, Bertrand CICHETTI, Emmanuel DAIREAUX, Thierry FROMONT et Yves MOREAUX ; Mmes Marie ARNOUT, Juliette BEUKELS, Emmanuelle DESAUNAY, Mireille JUIN, Annie MAUROIT et Magaly VARIN ;
<u>En exercice :</u>	19	
<u>Présents :</u>	12	Formant la majorité des membres en exercice.
<u>Votants :</u>	16	<u>Absents excusés ayant donné pouvoir :</u> M. Luc GHALEB ayant donné pouvoir à M. Yves MOREAUX ; Mme Marie-Laëtitia GONTON ayant donné pouvoir à M. Lionel BOISSIERE ; Mme Patricia TREMPU ayant donné pouvoir à Mme Mireille JUIN ; Mme Sophie VOISIN ayant donné pouvoir à Mme Marie ARNOUT.
Pour :	16	
Contre :	0	
Abstention :	0	
		<u>Absent excusé :</u> M. Alain GRUAU ; <u>Absentes :</u> Mmes Margaux MONCHY et Marylène TOURNEUX ; <u>Secrétaire de séance :</u> M. Emmanuel DAIREAUX

OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 04 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Considérant que le nombre de délégués titulaires est fixé à 5 et que le nombre de délégués suppléants est fixé à 3,

Considérant que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes et que la présidence du bureau est assurée par le maire,

Considérant l'unique liste reçue,

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection au scrutin secret des délégués pour les élections sénatoriales.

Résultats de l'élection	
Nombre de conseillers présents et représentés	16
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne)	16
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	16

La liste présentée par Marie ARNOUT a obtenu 16 (seize) voix.

Quotient électoral pour les délégués titulaires : 3,2

Sont proclamés délégués titulaires pour les élections sénatoriales :

- Mme Marie ARNOUT
- M. Bertrand CICHETTI
- Mme Juliette BEUKELS
- M. Luc GHALEB
- Mme Emmanuelle DESAUNAY

Quotient électoral pour les délégués suppléants : 5,33333333

Sont proclamés délégués suppléants pour les élections sénatoriales :

- M. Matthieu BAUDRY
- Mme Mireille JUIN
- M. Emmanuel DAIREAUX

La Maire,



Marie ARNOUT